

POINTS DE MIRE

Regards sur l'actualité de la chasse

Entretien avec **Thierry Paulhac**

« Le petit gibier est primordial pour la chasse française »

Si nul n'ignore que l'avenir de la chasse française dépend du petit gibier sédentaire comme mi-grateur, il est curieux de constater qu'il n'y avait pas, jusqu'ici, d'association de chasseurs destinée à celui-ci à l'échelle nationale. C'est désormais chose faite. Son président, Thierry Paulhac, nous en livre les objectifs et attentes.

Comment et pourquoi est née l'idée d'une telle association ?

Force est de constater que, depuis plusieurs années maintenant, le petit gibier est un peu le parent pauvre de la chasse. Le grand gibier est sur le devant de la scène pour de multiples raisons, que cela soit pour des questions de sécurité, de dégâts, de prolifération (en particulier du sanglier). C'est évidemment indispensable que nos dirigeants prennent à bras le corps ces questions-là, mais cela ne doit pas faire oublier que le petit gibier est primordial à la chasse française, et qu'environ les deux tiers des disciples de saint Hubert le chassent encore aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons voulu en quelque sorte fédérer les associations départementales de chasseurs de petit gibier, ainsi que celles nationales, mais spécialisées par espèces, pour tenter de faire entendre notre voix.

Vous avez employé le terme de "primordial". Pour quelles raisons ?

Nous sommes persuadés que beaucoup de jeunes, et notamment les femmes, viendront à la chasse, la transmettront grâce au petit gibier. C'est une chasse plus accessible. Faisans, perdrix, lièvres, canards, palombes, grives... sont synonymes d'émotions sans cesse renouvelées, et de moments de chasse tellement divers. N'oubliez pas qu'en France, nous avons

Photo D.R.



une cinquantaine d'espèces chassables de petit gibier. Plus encore, ces gibiers-là sont le symbole de la chasse plaisir, n'avons pas peur des mots. Nous chassons pour chasser, c'est-à-dire pour la passion de la quête, pas pour réguler. La régulation est un concept dans lequel veulent nous enfermer une partie des écologistes. D'ailleurs, on ne chasse pas un lièvre, une grive, pour réguler !

Quels sont vos dossiers prioritaires ?

Aider, encourager, pousser à mettre en place toutes les conditions pour repeupler durablement le petit gibier, en particulier sédentaire. Cela passe par des aménagements de territoire avec les acteurs de la ruralité, car ce sont eux qui maîtrisent le foncier. Il faut concilier, réconcilier agriculture et chasse. Que veulent les agriculteurs ? Améliorer leurs revenus.

La chasse peut et doit y participer. Nos pouvoirs publics et les instances européennes doivent comprendre qu'œuvrer pour le retour du petit gibier, c'est œuvrer pour l'ensemble de la biodiversité. Par exemple, il n'y a pas de meilleur indicateur que la perdrix grise, gibier si sensible aux méthodes culturales. La favoriser, c'est également favoriser toute la flore et la faune. Nous devons également agir en faveur du piégeage. Car, n'en déplaise à certains, la main de l'homme a toujours été derrière nos petits gibiers sédentaires et même pour certains de nos migrants. En même temps, il faut mener une réflexion intelligente sur les lâchers de gibier, favoriser l'accès aux territoires, en particulier pour les jeunes chasseurs, mettre en place un "brevet petit gibier", communiquer auprès du grand public. Car, quel bonheur, que l'on soit chasseur ou non, que de voir faisans, lièvres, perdrix... en se promenant, tout simplement.

Propos recueillis par H.R.